

26 mai 1874

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie des commis voyageurs du Canada.

Acte pour incorporer l'Association des commis voyageurs du Canada.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne royale de pompes chimiques à incendie.

Acte pour imposer des droits de licence aux fabricants de mélanges spiritueux, pour amender l'acte concernant le revenu de l'intérieur, et pour prévenir la falsification des substances alimentaires, des boissons et des drogues.

Acte pour autoriser l'achat de la jetée ou brise-lame à la baie des Vaches, Nouvelle-Écosse, et pour pourvoir à son entretien.

Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de l'administration des sociétés permanentes de construction poursuivant leurs opérations dans la province d'Ontario.

Acte pour éviter les doutes quant à l'application de l'acte 32-33 Vict., chap. 35, au district d'Algoma.

Acte pour étendre à la province du Manitoba certains actes relatifs à la prompt administration de la justice en matière criminelle.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Acte pour autoriser l'avance d'une certaine somme à la province de la Colombie-Britannique, pour la construction d'un bassin de radoub à Esquimalt, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la compagnie d'estacades de la rivière Rouge.

Acte pour amender l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la frontière de Québec.

Acte pour augmenter et étendre les pouvoirs de la compagnie de crédit de Montréal.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime des Marchands du Canada.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Népigon et du Manitoba.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Jonction d'Ontario et du Pacifique.

Acte pour incorporer la compagnie anglo-canadienne de mortgage et de placement (à responsabilité limitée.)

Acte relatif à l'affectation de certaines terres fédérales dans la province de Manitoba.

Acte pour amender de nouveau l'acte des brevets de 1872.

Acte à l'effet d'autoriser les corporations et institutions constituées hors des limites du Canada à faire des prêts et des placements de capitaux dans ce pays.

Acte pour autoriser les actionnaires de la société permanente de construction et d'épargne du Canada-Ouest à en changer le nom.

Acte pour continuer de nouveau pendant un temps limité l'acte de faillite de 1869 et les actes qui l'amendent, et pour d'autres fins.

Acte à l'effet d'amender l'acte 27 Vict., chap. 49, qui incorpore la compagnie de placement et d'agence du Bas-Canada (à responsabilité limitée).

Acte pour incorporer la compagnie du Grand chemin de fer du Nord-Ouest.

Acte pour incorporer la compagnie du canal de la vallée Huron-Trent.

Acte pour étendre certains actes y mentionnés à la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

Acte pour autoriser les actionnaires de la société permanente de construction et d'épargne du Canada à en changer le nom.

Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada, et pour les étendre à la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

Acte pour amender l'acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet des droits de douane dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest et pour restreindre davantage l'importation et la fabrication de liqueurs enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Acte pour étendre à la province de la Colombie-Britannique certaines des lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance.

Acte pour incorporer l'Association canadienne d'assurance dite « Alliance ».

Acte pour amender l'acte concernant les travaux publics du Canada.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance agricole d'Ottawa.

Acte pour amender la loi concernant les lettres de change et billets promissoires et les timbres à y apposer.

Acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes.